

HORAIRES

Accueil échelonné: 8h à 10h
Départ échelonné: 17h à 18h
Pré et post accueil: de 7h30 à 8h
et de 18h à 18h30
Possibilité de manger à la
cantine, sinon pause repas de
12h à 13h30

EQUIPE PEDAGOGIQUE

1 directrice diplômée BEATEP
1 directeur adjoint diplômé BPJEPS
1 animateur pour 12 enfants de plus de 6 ans
1 animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans
Les animateurs sont titulaires ou stagiaires
BAFA ou diplômés équivalents

NE PAS OUBLIER Pour les 3/6 ans :

Une couverture, un petit coussin et le « doudou » pour la
sieste ainsi que des affaires de rechange.
Nous vous demandons de bien vouloir marquer le nom de
l'enfant sur ses affaires personnelles.

Pour tous les enfants :

Merci de prévoir une gourde

REPARTITION TRANCHES D'ÂGE

3/6 ans à la journée avec ou sans repas
6/10 ans à la journée avec ou sans repas
Ado/collège à la journée ou à la 1/2 journée avec ou sans repas

Les jeunes à partir de la 6ème sont accueillis entre 9h et 17h55
à la salle Picaud, en dehors de ces horaires rendez-vous à
l'Accueil de Loisirs



FERMETURE SALLE PICAUD

Exceptionnellement, il n'y aura pas d'accueil de jeunes
pendant les vacances, en raison du séjour au ski.

DATES INSCRIPTIONS Automne 2024

Habitants Nivillac et communes conventionnées* :
à partir du 27 janvier
Habitants des communes non conventionnées :
à partir du 03 février

Les inscriptions sont à faire via le portail « monespacefamille »

TARIFS à partir du 1er septembre 2024

Habitants de Nivillac et communes conventionnées*

Tranches	0 à 600€	601 à 850€	851 à 1050€	1051 à 1250€	> 1250€
Journée	5.40€	9.10€	10.30€	11.60€	12.80€
1/2 journée	2.75€	4.60€	5.20€	5.85€	6.45€
Repas	3.90€	3.95€	4.00€	4.05€	4.10€
Pré et post accueil	0.49 le 1/4h	0.50 le 1/4h	0.51 le 1/4h	0.52 le 1/4h	0.53 le 1/4h

Hors convention

Tranches	0 à 600€	601 à 850€	851 à 1050€	1051 à 1250€	> 1250€
Journée	Tarif unique à 19.25€				
1/2 journée	Tarif unique à 9.63€				
Repas	Tarif unique à 8.30€				
Pré et post accueil	Tarif unique à 0.61€ le 1/4 d'heure				

*communes conventionnées : LA ROCHE BERNARD, FEREL pour les enfants scolarisés à l'école publique Andrée Chédid, écoles privées St louis et Ste Thérèse, école privée St Michel de La Roche Bernard, HERBIGNAC pour les enfants ayant une dérogation jusqu'à la fin de leur scolarité à l'école publique Andrée CHEDID et l'école privée St Michel de La Roche Bernard.

Pourquoi un Accueil de Loisirs ?

PROJET EDUCATIF – COMMUNE DE NIVILLAC

« Eduquer », c'est préparer l'adulte de demain :

Notre objectif principal est de permettre aux enfants et aux jeunes de grandir dans les meilleures conditions possibles et notamment en favorisant leur bien-être.

Pour cela, il faut les initier, les comprendre, les écouter, les amener et les accompagner à devenir citoyen, travailler avec eux autour des valeurs du vivre ensemble et du respect. L'intérêt de l'enfant doit être pris en compte dans son évolution de la petite enfance jusqu'à la fin de l'adolescence.

Si l'école et la famille représentent des lieux privilégiés d'éducation, l'aménagement des temps libres est tout autant porteur d'enjeux éducatifs. Les objectifs étant l'égalité des chances, des espaces de détente et un parcours éducatif cohérent.

Les Accueils de Loisirs, les actions mises en place, les projets permettent de créer du lien entre les différents temps de vie des enfants et des jeunes et une meilleure cohérence. Les propositions diverses et variées, s'appuient sur la perspective d'apporter aux enfants et aux jeunes des expériences porteuses de sens pour le développement personnel, intellectuel et culturel ainsi que leur permettre d'être dans une dynamique ludique d'apprentissage et de découverte.

Retrouvez l'intégralité du Projet Educatif sur le site internet de la commune www.nivillac.fr



Accueil de loisirs Pla et' copains

Vacances d'hiver du 10 au 21 février 2025

Service Enfance/Jeunesse
1 rue des ajoncs 56130 Nivillac
02.99.90.82.12
enfancejeunesse@nivillac.fr

